

## VENTOUSE A POTEAU INCENDIE

PORTEUR DE L'ACTION :  
Eaux de Grenoble Alpes

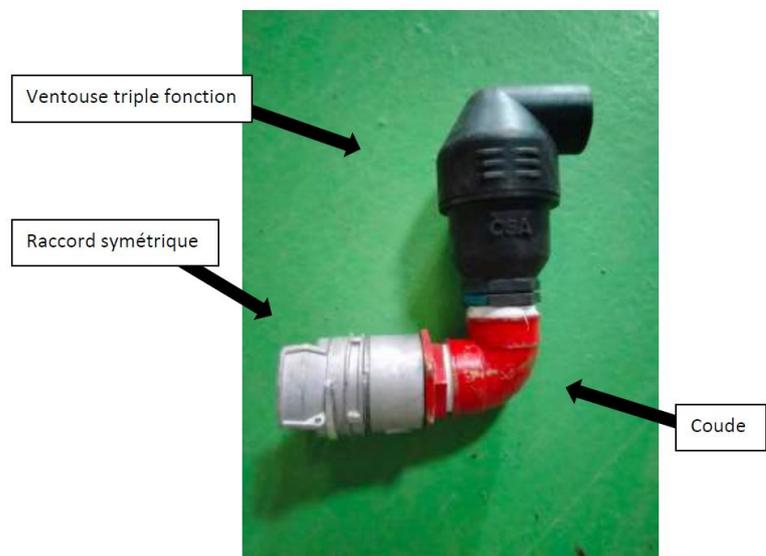


### EN QUOI CONSISTE LE DISPOSITIF ?

La ventouse à poteau incendie permet d'économiser l'eau lorsque les agents chassent l'air des conduites du réseau et permet de limiter les volumes de rinçage sur le réseau au plus strict nécessaire.

En effet, à la fin d'une intervention de maintenance ayant nécessité la coupure d'eau sur le réseau d'eau potable, les agents fontainiers chargés de rouvrir le réseau ont la consigne d'ouvrir les poteaux incendie avant de remettre en eau le tronçon. De cette manière, l'air présent dans les canalisations est chassé, évitant de le faire « remonter » dans les installations des maisons et immeubles. Or cette pratique engendre une perte d'eau importante.

Détail du dispositif « VENTOUSE à PI » :



Un collaborateur au sein d'Eaux de Grenoble Alpes a créé ce dispositif pour limiter les pertes en eau lors des opérations de maintenance. Il est composé d'un raccord symétrique DN 60 mm, d'un coude à 90° et de pièces de raccords vissés ainsi que d'une ventouse triple fonction type CSA DN 50/60.

La ventouse se branche directement sur le raccord du poteau incendie. Le système de flotteur inclus dans la ventouse permet à l'air de s'échapper et se bloque dès qu'il n'y a plus d'air dans la canalisation.



### QUELS SONT LES PRINCIPAUX ATOUTS ?

Ce dispositif a obtenu un soutien unanime au sein de l'équipe des agents fontainiers du réseau d'eau potable de la structure. En effet, l'équipement est simple, léger et abordable pour un résultat efficace. Il ne requiert aucun frais d'entretien ou de maintenance. Depuis 2022, la structure s'est équipée de trois ventouses à poteau incendie.

Cette invention témoigne d'une prise de conscience des enjeux de protection de la ressource au sein des collectivités. Elle peut engendrer et encourager d'autres initiatives au sein de structures privées et publiques pour adapter les comportements à la raréfaction de la ressource en eau.

Non breveté, cette invention peut facilement être reproduite.

#### QUELLES AVANCEES POUR LES ECONOMIES SUR LA RESSOURCE ?

Grâce à ce dispositif, plusieurs milliers de litres d'eau sont économisés et ne sont plus perdus lors de l'entretien et le nettoyage des canalisations.

Eaux de Grenoble Alpes estime qu'au moins 2 500 m<sup>3</sup> d'eau ont été économisés lors des 254 interventions de coupure programmées de la structure en 2023. Cela équivaut à 1 piscine olympique économisée.

#### CARTE IDENTITE DE L'ACTION

**Porteur de l'action :** Eaux de Grenoble Alpes

**Dates :** 2022

**Moyen humain :** 1 agent

**Budget :** 310 euros HT l'unité

**Résultats :** Aucune mesure avant et après l'usage du dispositif n'a été faite. Toutefois selon estimations, au moins 2 500 m<sup>3</sup> d'eau ont été économisés

Animé par la FNCCR, le Club des Bonnes Pratiques d'Économies d'Eau et de Tarification est un espace de partage des pratiques et expériences visant à réduire le prélèvement global en eau sur le territoire. Organisées par ce dernier, les Trophées des économies d'eau visent à identifier, valoriser et récompenser les actions ponctuelles ou de long terme de sensibilisation, d'installation d'outils techniques efficaces et reproductibles pour réduire les consommations d'eau.

Pour plus d'informations : [www.club-ecodeau.fr](http://www.club-ecodeau.fr)  
Pour nous contacter : [club.ecodeau@fnccr.asso.fr](mailto:club.ecodeau@fnccr.asso.fr)

